

## **Motion « Toutes et tous mobilisé·es contre les violences faites aux femmes »**

Chaque jour les femmes, parce qu'elles sont femmes, sont victimes de violences psychologiques, verbales, économiques, médicales, physiques ou sexuelles. Depuis le début de l'année 2021, 90 femmes ont été assassinées par leur compagnon ou leur ex-compagnon. Qu'elles aient lieu à la maison, au travail, dans le sport ou dans la rue, les violences ne sont pas une fatalité. Jamais. Ces violences si elles sont plus souvent dénoncées par les femmes, restent impunies.

Pour de trop nombreuses femmes, c'est toujours la double peine quand il s'agit de déposer plainte à la suite de violences. D'après un sondage réalisé par NousToutes, 66% des répondantes font état d'une mauvaise prise en charge par les forces de l'ordre. Des centaines de témoignages ont été recueilli grâce au #doublepeine mettant en cause l'accueil réservé aux femmes dans les commissariats.

30% des femmes sont ou seront victimes d'agressions sexuelles au travail. Aucun milieu professionnel n'est épargné par ces violences.

Lors de la 107e conférence de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), qui s'est tenue en 2018, le principe d'une convention contraignante accompagnée d'une recommandation protégeant notamment des violences fondées sur le genre a été validé. Elle porte sur « la violence et le harcèlement dans le monde du travail ». Si la recommandation a été adoptée en juin 2019 à l'occasion du centenaire de l'OIT, avec une entrée en vigueur le 25 juin 2021, la France envisage de la ratifier mais à minima, sans changer la loi.

En effet, le gouvernement comme les directions des entreprises sont experts en belles déclarations et promesses, sans que les mesures concrètes suivent. Les syndicats sont de plus en plus souvent sollicités par des victimes ou des témoins de violences dans les services.

C'est en nous mobilisant, nous, c'est à dire l'ensemble de la fédération Sud PTT aux côtés des victimes qu'on contraint les patrons à prendre de véritables mesures de prévention. Cela nécessite que la parole des femmes qui dénoncent les faits dont elles sont victimes soit entendue, et qu'elles soient crues. Car SUD se place et continuera à se placer du côté des opprimé.es, des exploité.es, des dominé.es.

Une campagne a été initiée coté Poste sur ce sujet, votée en CF de février 2021. Du matériel a été transmis aux syndicats. Cette campagne doit être menée sur l'ensemble de notre champ et doit être relayée par les syndicats auprès des travailleuses et travailleurs. Ce travail est une priorité pour la fédération, une urgence pour les victimes.

Les lois relatives à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail doivent être appliquées. Nous exigeons des sanctions lourdes et exemplaires contre les auteurs des faits et leurs employeurs.

Nous exigeons un monde profondément féministe, à l'écoute de la parole des femmes. C'est pourquoi nous devons toujours nous ranger du côté des victimes, les croire, ne pas les juger.

Nous exigeons des mesures pour protéger les travailleuses et travailleurs du harcèlement et des violences, y compris psychologiques, dans un monde du travail en pleine transformation.

Nous exigeons des campagnes de prévention obligatoires et régulières pour des comportements non sexistes dans l'entreprise.

Nous exigeons des moyens de financement ambitieux pour appliquer les accords égalité sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Nous exigeons un monde dans lequel les violences n'ont pas leur place. Les femmes et les enfants, aujourd'hui victimes de violences, peuvent être protégé·e·s et mis·es en sécurité. Les criminels doivent être sanctionnés.

Nous exigeons la régularisation de toutes les sans-papiers et leur protection contre les violences sexistes et sexuelles.

Pour toutes ces raisons nous appelons toutes celles et tous ceux qui veulent en finir avec les violences sexistes et sexuelles et les féminicides à marcher les 20 et 25 novembre et à participer à toutes les actions et mobilisations dans ce cadre. La fédération déposera des préavis de grève et proposera du matériel et des actions.

Cap d'Agde, le 12 octobre 2021